https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-1-septembre-1989-relatif-a-lechelonnement-indiciaire-des-personnels-medico-techniques-de-la-fonction-publique-hospitaliere/
Arrêté du 1 septembre 1989 relatif à l'échelonnement indiciaire des personnels médico-techniques de la fonction publique hospitalière
01/09/1989
Ce texte a été abrogé par l'arrêté du 31 décembre 2001 relatif à l'échelonnement indiciaire des personnels médico-techniques de la fonction publique hospitalière.
Ce texte a été abrogé par l'
arrêté du 31 décembre 2001 relatif à l'échelonnement indiciaire des personnels médico-techniques de la fonction publique hospitalière